

CONDITIONS GENERALES DE VENTES

L'ATELIER DE FAUST

2011-2012

1. Objet

Les présentes conditions de vente visent à définir les relations contractuelles entre l'enseigne **ATELIER DE FAUST** et l'acheteur et les conditions applicables à toute commande.

L'acquisition d'un service à travers le présent atelier implique une acceptation sans réserve par le client des présentes conditions de vente.

L'atelier se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date d'acceptation du devis.

2. Caractéristiques des service proposés

Virgile Waroquier, réparateur, est seul décideur de l'acceptation ou non d'un instruments en vue de réparation. Il peut en effet être amené à refuser un instrument pour plusieurs raisons (travaux trop lourds, emploi du temps complet, etc)

Dès l'acceptation, un devis est établi comprenant :

- La date de validité du devis
- La nature de l'intervention
- Les informations de l'instrument
- Le tarif total de l'intervention

À la suite de l'acceptation du devis, le réparateur donnera une date provisoire de restitution de l'instrument. (date qui peut être redéfinie par téléphone si besoin est).

Le client accepte ce devis, sans signature, dès le dépôt de l'instrument concerné.

Dès la réparation effectuée, l'Atelier prévient le client qui dispose alors d'un mois pour récupérer l'instrument et régler la facture.

Un fois ce délai expiré, l'Atelier appliquera comme précisé dans l'article L 441-3 du Code du Commerce des pénalités de retard. Ces pénalités seront égales à 10 fois le taux d'intérêts légal. (Taux 2011 = 0,38%)

Les pénalités de retard ne sont exigibles que le lendemain de la date de règlement figurant sur la facture et ce jusqu'au jour du règlement total.

3. Tarifs

Les prix figurant sur les devis sont des prix HT en euros tenant compte de l'Article 293B du CGI.

4. Commandes

Le client qui souhaite un service de l'Atelier doit obligatoirement :

- remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées;
- accepter le devis fixé avec le réparateur;
- effectuer le paiement dans les conditions prévues;

La confirmation de la commande entraîne l'acceptation des présentes conditions de vente.

Les devis seront valables pour une période de 30 jours, si la commande n'est pas validée d'ici là, le devis sera caduc.

5. Modalités de paiement

Le règlement des prestations s'effectue :

- par chèque bancaire

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci doit être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ,

à libellé à l'ordre de **Virgile Waroquier** ou **l'Atelier de Faust**.

- par espèces.

6. Dépôt et Restitution

Le client vérifie avec le réparateur l'état de l'instrument lors de son dépôt. Tout objet laisser avec l'instrument devra être signalé par écrit sur le devis. En cas de disparition d'un objet, l'Atelier sera tenu responsable seulement si l'objet en question est spécifié sur le devis.

De même le client se doit de vérifier l'instrument lors de sa restitution. L'atelier ne saurait être tenu responsable d'éventuels dommages causés lors du retour de l'instrument. Dès le règlement de la facture, l'atelier remet l'instrument qui revient intégralement sous la responsabilité de client.

L'instrument sera conservé sous la responsabilité de l'atelier durant le temps des réparations. Le client a ensuite un mois pour venir récupérer son bien. Passé ce délai, l'atelier ne sera pas tenu responsable des dégâts liés au temps ou à une immobilisation prolongée.

7. Données à caractère personnel

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux client pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

Le traitement automatisé d'informations fera l'objet d'une déclaration à la CNIL. Déclaration qui sera spécifié sur le fichier client.

8. Règlement des litiges

Les présentes conditions de vente sont soumises à la loi française.